

Accompagnement technique et stratégique au montage de projets éoliens portés par des collectivités territoriales

La politique nationale en faveur des énergies renouvelables, confirmée par la loi fixant les orientations de la politique énergétique du 13 juillet 2005, place l'énergie éolienne en tête des sources d'origine renouvelable à développer.

Les objectifs affichés sont ambitieux: plus de 10 000 MW installés à l'horizon 2010 (pour à peine 558,71 MW installés en octobre 2005) et nécessitent une prise en main locale du développement de la filière. C'est dans cet esprit que le législateur a notamment instauré les Zones de Développement Eolien et officialisé la possibilité pour les collectivités locales de produire de l'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Solving se propose d'accompagner les collectivités désireuses de préparer l'arrivée d'éoliennes sur leur territoire pour garantir la maîtrise technique et juridique des projets.

Notre approche tient compte des plans de développement locaux ainsi que des facteurs paysagers ou sociaux pouvant influencer la faisabilité d'un projet.

Notre accompagnement porte sur :

- Le diagnostic territorial,
- L'étude économique du projet préalable,
- La mise en conformité juridique, y compris du point de vue de l'urbanisme,
- L'aide à la décision,
- La négociation et la préparation de contrats,
- La définition d'une stratégie énergétique locale.

Pour ce faire, Solving met à disposition de la collectivité toutes les informations et les documents nécessaires à la prise de décision dans un souci permanent:

- De maîtrise des coûts,
- D'évaluation des niveaux de risques industriels, juridiques et financiers,
- D'intégration dans une politique énergétique durable.

Cette approche permet à la collectivité de conforter sa stratégie de développement local et de se positionner face aux sollicitations des porteurs de projets.

Pour améliorer l'acceptation sociale des équipements par les populations, l'étude de plusieurs modes de financement est envisageable.

**L'éolien projet de territoire :
une opportunité pour tous.**

SOLVING France

9, bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél : 01 53 30 35 00 – Fax : 01 53 30 35 69
www.solving-france.com - paris@solving-france.com



Méthodologie :

Recueil des données essentielles : territoire et projet

Il s'agit de centraliser l'ensemble des informations disponibles sur les zones d'implantation pressenties. Une vision organisée des contraintes et des opportunités du territoire permet aux élus concernés d'apprécier le niveau de faisabilité et d'impact d'un projet sur la zone considérée.

Evaluation des niveaux de risques: industriels, juridiques et financiers

Le diagnostic territorial guide la lecture des paramètres industriels prévisionnels et des montages juridiques et financiers envisagés. Il s'agit de fournir à la collectivité les outils nécessaires au bon suivi du projet et adaptés au degré d'implication qu'elle aura choisis: accompagner le porteur de projet ou prendre en charge.

Recommandations : stratégie économique, politique énergétique et environnementale

Le positionnement adopté permet de cadrer le montage final de l'opération, son implantation, les moyens d'assurer une bonne compréhension du projet par la population et son influence sur le développement local.

Notre expérience :

Solving dispose d'une longue expérience dans l'accompagnement des collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre des politiques énergétiques locales. Solving a en particulier réalisé, avec le cabinet Lamy-Lexel, une étude sur les fondements juridiques de projets éoliens pour une Communauté de Communes et une étude à l'attention des collectivités locales, sur le montage économique et juridique de projets éoliens en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour ces missions, Solving intervient en collaboration étroite avec les cabinet ICE, expert en études technico-économiques de projets éoliens (près des 2/3 du parc français audités), et Lamy-Lexel Avocats et Associés, expert en droit public.

